

Bordereau attestant l'exactitude des informations - PARIS - 7501 - Documents comptables (B-S) -
Dépôt le 24/02/2026 - 30185 - 2018 B 29747 - 844 070 532 - A K F PLOMBERIE SERVICES

27 FEV. 2026

Sous le N°

30185

A.K.F PLOMBERIE SERVICES

Société par actions simplifiée au capital de 1.000 Euros
266, avenue Daumesnil – 75012 PARIS
844 070 532 RCS DE PARIS

PROCES VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE **AU 02 DECEMBRE 2025**

(EXERCICE CLOS LE 31 AOUT 2025)

L'an deux mille vingt-cinq
Et le deux décembre
A onze heures

Monsieur FILLIATREAU Kevin, demeurant au 77, rue Aristide Briand, 94430
CHENNEVIERES SUR MARNE,

Associé unique de la société A.K.F. PLOMBERIE SERVICES,

I – A préalablement exposé ce qui suit :

En sa qualité de Président de la Société, Monsieur FILLIATREAU Kevin, associé unique, a établi et arrêté les comptes annuels de l'exercice clos le 31 août 2025 et a également établi le rapport de gestion sur les opérations de l'exercice écoulé.

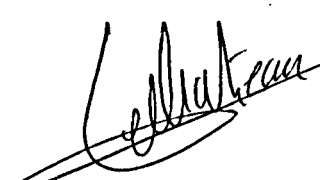
II – A pris les décisions suivantes :

- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 août 2025,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Conventions visées à l'article L.227-10 du Code de Commerce,
- Rémunération du Président.

PREMIERE DECISION

L'associé unique, sur la base de son rapport de gestion, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 août 2025, ainsi que les opérations dans ces comptes résumées dans ce rapport.

L'associé unique prend acte, conformément à l'article 223 quater du Code général des impôts, qu'au cours de l'exercice écoulé la somme de 14.368 euros a été enregistrée au titre des dépenses ou charges non déductibles fiscalement visées à l'article 39, 4 du Code général des impôts à laquelle s'ajoute la somme de 16.196 euros au titre de l'impôt sur les sociétés.



**CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINAL**

DEUXIEME DECISION

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 août 2025 s'élevant à 51.220,28 euros de la manière suivante :

Origine :

Bénéfice de l'exercice	51.220,28 euros
------------------------	-----------------

Affectation :

A titre de dividendes BRUTS	15.000,00 euros
-----------------------------	-----------------

Le solde :	36.220,28 euros
------------	-----------------

En totalité au compte « report à nouveau » créditeur qui s'élève ainsi à	126.249,26 euros
---	------------------------

Le dividende sera mis en paiement au siège social sur décision du Président.

L'associé unique déclare être informé que :

-depuis le 1^{er} janvier 2018, les revenus distribués sont soumis à un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou « flat tax ») de 30%, soit 12,80% au titre de l'impôt sur le revenu et 17,20% de prélèvements sociaux,

- Le prélèvement forfaitaire obligatoire non libératoire de l'impôt sur le revenu est maintenu mais son taux est aligné sur celui du PFU (12,80% - CGI, art. 117 quater),
- Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,80% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50.000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75.000 euros (contribuables soumis à une imposition commune) ; la demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année précédant la paiement du dividende,
- L'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus ; dans ce cas, le prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,80% sera déduit de l'impôt dû. L'abattement de 40% sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 août 2025 éligibles à l'abattement de 40% prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 15.000 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

De plus, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versé au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Distributions antérieures de dividendes

Conformément à la loi, l'associé unique prend acte que les dividendes distribués depuis les trois dernières années ont été les suivantes :

Exercice clos le 31 août 2022	0 dividende
Exercice clos le 31 août 2023	0 dividende
Exercice clos le 31 août 2024	0 dividende

TROISIEME DECISION

Conformément aux dispositions de l'article L- 227-10 du Code de commerce, la présente décision fait mention des conventions intervenues au cours de l'exercice écoulé entre la Société et l'associé unique Président, savoir :

Versement d'une rémunération d'un montant de 49.681 euros brut sur l'exercice et la prise en charges des charges sociales en découlant.

L'associé a également bénéficié du remboursement, sur justificatif, de ses frais de représentation et de déplacement, engagé dans le cadre de son activité et du développement de celle-ci.

De tout ce que dessus, l'associé unique a dressé et signé le présent procès-verbal.

L'associé unique et Président
FILLIATREAU Kevin.

A.K.F PLOMBERIE SERVICES

Société par actions simplifiée au capital de 1.000 Euros
266, avenue Daumesnil – 75012 PARIS
844 070 532 RCS DE PARIS

DECISION DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 02 DECEMBRE 2025

DECISION D'AFFECTATION DU RESULTAT **De l'exercice clos le 31 août 2025**

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 août 2025 s'élevant à 51.220,28 euros de la manière suivante :

Origine :

Bénéfice de l'exercice	51.220,28 euros
------------------------	-----------------

Affectation :

A titre de dividendes BRUTS	15.000 euros
-----------------------------	--------------

Le solde :	36.220,28 euros
------------	-----------------

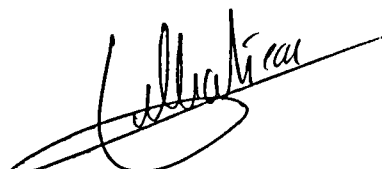
En totalité au compte « report à nouveau » créditeur qui s'élève ainsi à	<u>126.249,26 euros</u>
---	-------------------------

Le dividende sera mis en paiement au siège social sur décision du Président.

L'associé unique déclare être informé que :

-depuis le 1^{er} janvier 2018, les revenus distribués sont soumis à un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou « flat tax ») de 30%, soit 12,80% au titre de l'impôt sur le revenu et 17,20% de prélèvements sociaux,

- Le prélèvement forfaitaire obligatoire non libératoire de l'impôt sur le revenu est maintenu mais son taux est aligné sur celui du PFU (12,80% - CGI, art. 117 quater),
- Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,80% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50.000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75.000 euros (contribuables soumis à une imposition commune) ; la demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année précédant la paiement du dividende,
- L'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus ; dans ce cas, le prélèvement forfaitaire



**CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINAL**

A.K.F PLOMBERIE SERVICES

Société par actions simplifiée au capital de 1.000 Euros
266, avenue Daumesnil – 75012 PARIS
844 070 532 RCS DE PARIS

RAPPORT DE GESTION DU PRESIDENT **(EXERCICE CLOS LE 31 AOUT 2025)**

Monsieur FILLIATREAU Kevin, demeurant au 77, rue Aristide Briand, 94430 CHENNEVIERES SUR MARNE, associé unique et Président de la société A.K.F. PLOMBERIE SERVICES, a, conformément aux dispositions de l'article L.227-9 du Code de commerce, en vue de l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 août 2025, établi le présent rapport de gestion sur la situation et l'activité de la Société durant l'exercice écoulé.

ACTIVITE DE LA SOCIETE

Situation et évolution de l'activité de la Société au cours de l'exercice

Au cours de l'exercice écoulé clos le 31 août 2025, le Chiffre d'affaires s'est élevé à 1.017.623 euros contre 689.557 euros lors de l'exercice précédent.

Le résultat d'exploitation se solde par un bénéfice de 71.867 euros, contre 12.513 euros au titre de l'exercice précédent.

Événements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Depuis le 31 août 2025, date de clôture de l'exercice, la survenance d'aucun événement important n'est à signaler.

Activités en matière de recherche et de développement

Notre société n'a effectué aucune activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

Evolution et perspectives d'avenir

Les objectifs pour l'exercice en cours sont les suivants :
Poursuite du développement de notre chiffre d'affaires.

RESULTATS -AFFECTATION:

Examen des comptes et résultats

Les comptes annuels soumis à approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.
Un rappel des comptes de l'exercice précédent est fourni à titre comparatif.

KF

Au cours de l'exercice clos le 31 août 2025, le chiffre d'affaires s'est élevé à 1.017.623 euros contre 689.557 euros.

Le montant des achats de marchandises s'élève à 223.982 euros contre 173.681 euros pour l'exercice précédent.

Le montant des autres achats et charges externes s'élève à 295.967 euros contre 205.327 euros pour l'exercice précédent.

Le montant des impôts et taxes s'élève à 2.363 euros contre 5.192 au titre de l'exercice précédent.

Le montant des salaires et traitement s'élève à 325.344 euros contre 231.043 euros pour l'exercice précédent.

Le montant des charges sociales se sont élevé à 89.580 euros contre 49.475 pour l'exercice précédent.

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à 71.867 euros contre 12.513 euros lors de l'exercice précédent.

Compte tenu d'un résultat financier de -1.215 euros contre -793 euros pour l'exercice précédent, le résultat courant avant impôts ressort pour l'exercice à 70.652 euros contre 11.720 euros pour l'exercice précédent.

Après prise en compte :

-d'un résultat exceptionnel de -3.236 euros contre -4.031 euros au titre de l'exercice précédent

-d'un impôt sur les sociétés de 16.196 euros contre 2.967 euros au titre de l'exercice précédent,

Le résultat de l'exercice se solde par un bénéfice de 51.220 euros contre un bénéfice de 4.722 euros au titre de l'exercice précédent.

Au 31 août 2025, le total du bilan de la société s'élevait à 294.475 euros contre 207.549 euros pour l'exercice précédent.

Proposition d'affectation du résultat

Les comptes annuels, tels qu'ils sont présentés et soumis à approbation, font ressortir un bénéfice de 51.220,28 euros qui recevrait l'affectation suivante :

Origine :

Bénéfice de l'exercice	51.220,28 euros
------------------------	-----------------

Affectation :

A titre de dividendes BRUTS	15.000,00 euros
-----------------------------	-----------------

Le solde :	36.220,28 euros
------------	-----------------

En totalité au compte « report à nouveau » créditeur qui s'élève ainsi à	126.249,26 euros
---	------------------------

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seraient de 142.349,26 euros.

KIF

CONVENTIONS REGLEMENTEES

En application des dispositions de l'article L- 227-10 du Code de commerce, il convient de rappeler :

Les conventions intervenues au cours de l'exercice écoulé entre la Société et l'associé unique Président, savoir :

Versement d'une rémunération d'un montant de 49.681 euros brut sur l'exercice et la prise en charges des charges sociales en découlant.

L'associé a également bénéficié du remboursement, sur justificatif, de ses frais de représentation et de déplacement, engagé dans le cadre de son activité et du développement de celle-ci.

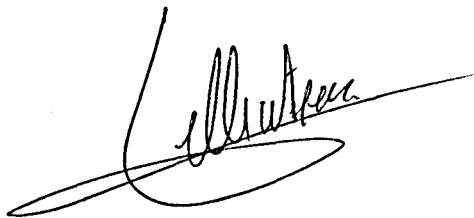
ADMINISTRATION ET CONTROLE DE LA SOCIETE

Il convient d'indiquer qu'aucun mandat de dirigeant n'est arrivé à expiration.

Rémunération du Président

Il convient de statuer et d'entériner la rémunération du Président.

L'associé unique et Président
FILLIATREAU Kevin

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Kevin Filliatreau', with a large, sweeping flourish underneath.

Bilan Actif

Bilan Actif	Du 01/09/2024 au 31/08/2025			Au 31/08/2024
	Brut	Amort. Prov.	Net	Net
Capital souscrit non appelé				
Actif immobilisé				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels	10 090	10 090		856
Autres immobilisations corporelles	117 567	57 309	60 259	18 301
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations évaluées selon mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité en portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	4 625		4 625	4 619
ACTIF IMMOBILISÉ	132 282	67 398	64 883	23 776
Actif circulant				
Stocks et en-cours				
Matières premières, autres approvisionnements	3 800		3 800	3 000
En-cours de - De biens				
production : - De services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances				
Clients et comptes rattachés	149 987	948	149 039	133 057
Autres	16 299		16 299	17 456
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	58 493		58 493	23 238
Charges constatées d'avance	1 960		1 960	7 022
ACTIF CIRCULANT	230 540	948	229 592	183 773
Frais d'émission d'emprunt à évaluer				
Primes de remboursement des obligations				
Écarts de conversion actif				
TOTAL ACTIF	362 822	68 346	294 475	207 549

CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINAL

Lellutran

Bilan Passif

Bilan Passif	Du 01/09/2024	Du 01/09/2023
	Au 31/08/2025	Au 31/08/2024
Capitaux propres		
Capital social ou individuel (dont versé) 1 000	1 000	1 000
Prime d'émission, de fusion, d'apport		
Écarts de réévaluation		
Écart d'équivalence		
Réserves :	100	100
- Légale		
- Statutaires ou contractuelles		
- Réglementées		
- Autres		
Report à nouveau	90 029	85 307
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	51 220	4 722
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES	142 349	91 129
Autres fonds propres		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
Autres		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques et charges		
Provisions pour :		
- Risques		
- Charges		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Emprunts et dettes		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes :	52 588	13 856
- Auprès des établissements de crédit		
- Financières diverses		1 887
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
- Fournisseurs et comptes rattachés	45 961	59 212
Dettes :	51 077	39 065
- Fiscales et sociales		
- Sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	2 500	2 400
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
EMPRUNTS ET DETTES	152 126	116 420
Écarts de conversion passif		
TOTAL PASSIF	294 475	207 549

A.K.F PLOMBERIE SERVICES

Société par actions simplifiée au capital de 1.000 Euros
266, avenue Daumesnil – 75012 PARIS
844 070 532 RCS DE PARIS

SIRET : 844 070 532 00016

APE : 4322 A

A N N E X E

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le **31 AOUT 2025** dont le total est de **294.475 Euros** et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dont le total est de **1.039.073 Euros** et dégageant un **BENEFICE de 51.220 EUROS**.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du :

1^{er} SEPTEMBRE 2024 au 31 AOUT 2025

Les notes (ou les tableaux) ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été établis, par la **Présidence**.

**CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINAL**

Page 13



Règles et méthodes comptables

(Décret n° 83-1020 du 29-11-1983 - articles 7,21,24 début, 24-1, 24-2 et 24-3)

ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/08/2025 dont le total est de 294 475 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, et dégageant un résultat de 51 220 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/09/2024 au 31/08/2025.

Les comptes sont établis en conformité avec les dispositions du code de Commerce (article L123-12 à L123-28) et conformément aux dispositions du Règlement 2017-03 de l'autorité des normes comptables (ANC), homologué par l'arrêté ministériel du 26 décembre 2017 publié et des règlements du Comité de la Réglementation Comptable (ANC).

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de bases :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Immobilisations corporelles :

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue indiquée dans le tableau d'amortissement.

Participation, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement :

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks

Les stocks sont évalués suivant la méthode du dernier prix d'achat connu.

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Une provision pour dépréciation des stocks est comptabilisée lorsque la valeur brute est supérieure à la valeur réelle à la date de clôture.

Créances et dettes :

Les créances et les dettes sont évaluées à leur valeur nominale. Une provision est constituée sur les créances dès lors que leur valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Opérations en devises :

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération. Les dettes, créances, disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice. La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en "écart de conversion".

Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risques.

Provisions :

La société applique le règlement CRC 2000-06 sur les passifs.

Dans ce cadre, des provisions pour risques et charges sont constituées pour faire face aux sorties probables de ressources au profit des tiers, sans contrepartie pour la société.

Ces provisions sont estimées en prenant en considération les hypothèses les plus probables à la date d'arrêté des comptes.

Engagements de retraite :

La convention collective prévoit des indemnités de fin de carrière.

L'engagement de la dette actuarielle, n'est pas comptabilisé en fin d'exercice, car elle est prise en charges par notre caisse de retraite du bâtiment, la PRO BTP.

Changements de méthodes :

Il n'y a pas eu de changement de méthode d'évaluation au cours de l'exercice.

Il n'y a pas eu de changement de méthode de présentation au cours de l'exercice.

Etat des immobilisations

Immobilisations	Valeur brute en début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations de l'exercice	Acquisitions créances virements
Immobilisations incorporelles			
Frais d'établissement et de développement			
Autres postes d'immobilisations incorporelles			
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Immobilisations corporelles			
Terrains			
Constructions : - Sur sol propre			
- Sur sol d'autrui			
- Générales, agencements et aménagements constructions			
Installations : - Techniques, matériel et outillage	10 090		
- Générales, agencements et aménagements divers			
Matériel : - De transport	51 842		62 170
- De bureau et informatique, mobilier	4 058		1 093
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	65 990		63 262
Immobilisations financières			
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres : - Participations			
- Titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	4 619		6
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	4 619		6
TOTAL GÉNÉRAL	70 609		63 268

Immobilisations	Diminutions		Valeur brute des immo. en fin d'exercice	Réval. légale ou éval. par mise en équival.
	Virements	Cessions		Val. d'origine des immo. en fin d'ex.
Frais d'établissement et de développement				
Autres postes d'immobilisations incorporelles				
TOTAL				
Terrains				
Constructions : - Sur sol propre				
- Sur sol d'autrui				
- Gales, agents et aménagt. const.				
Installations : - Techniques, matériel et outillage			10 090	
- Gales, agents et aménagt. divers				
Matériel : - De transport			114 012	
- De bureau et informatique, mob.		1 595	3 555	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL		1 595	127 657	
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres : - Participations				
- Titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières				
TOTAL			4 625	
TOTAL GÉNÉRAL		1 595	132 282	

Commentaires : néant

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice				
Immobilisations amortissables	Montant au début de l'exercice	Augment.	Diminut.	Montant en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement et développement				
Fonds commercial				
Autres postes d'immobilisations incorporelles				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions : - Sur sol propre				
- Sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements et aménagements des constructions	9 234	856		10 090
Installations techniques, matériel et outillage industriel				
Installations générales, agencements et aménagements divers	33 710	20 898		54 607
Matériel de transport	3 889	407	1 595	2 701
Matériel de bureau et informatique, mobilier				
Emballages récupérables et divers				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	46 833	22 161	1 595	67 398
TOTAL GÉNÉRAL	46 833	22 161	1 595	67 398

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

Immobilisations amortissables	Dotations			Reprises			Mvt net des amort. à la fin de l'ex.
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Immobilisations incorporelles							
Frais d'établissement et dyp.							
Fonds commercial							
Autres postes d'immo. incorp.							
TOTAL							
Immobilisations corporelles							
Terrains							
Constructions : - Sur sol propre							
- Sur sol d'autrui							
Inst. gales, agencs et aménag. des constructions							
Inst. techniques, mat. et outillage industriels							
Inst. gales, agenc. et aménagements divers							
Matériel de transport							
Mat. de bur. et informat., mob.							
Emballages récup. et divers							
TOTAL							
Frais d'acqui. de titres de particip.							
TOTAL GÉNÉRAL							
TOTAL GÉNÉRAL NON VENTILÉ			TOTAL GÉNÉRAL NON VENTILÉ			TOTAL GÉNÉRAL NON VENTILÉ	

Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augment.	Dotations exercice aux amort.	Montant net en fin d'exercice
Frais d'émission d'emprunts à évaluer				
Primes de remboursement des obligations				

Commentaires : néant

Etat des provisions et dépréciations

Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises à la fin de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Réglémentées				
Provisions pour : - Reconstitution des gisements				
- Investissements				
- Hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES				
Risques et charges				
Provisions pour : - Litiges				
- Garanties données aux clients				
- Pertes sur marché à terme				
- Amendes et pénalités				
- Pertes de change				
- Pensions et obligations				
- Impôts				
- Renouvellement des immobilisations				
- Gros entretien et grandes révisions				
- Charges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				

Nature des dépréciations	Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises à la fin de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Dépréciations				
Immobilisations : - Incorporelles				
- Corporelles				
- Titres mis en équivalence				
- Titres de participation				
- Financières				
Sur stocks et en cours				
Sur comptes clients		948		948
Autres provisions pour dépréciation				
DÉPRÉCIATIONS		948		948
TOTAL GÉNÉRAL		948		948
- D'exploitation		948		
Dont dotations et reprises : - Financières				
- Exceptionnelles				
Titres mis en équivalence : Montant de la dépréciation				

Commentaires : néant

Etat des dettes

Dettes	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Échéances à moins d'1 an	Échéances à plus d'1 an	Échéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1) :				
- A 1 an max. à l'origine				
- A plus d'1 an à l'origine	52 588	14 082	38 506	
Emprunts et dettes financières diverses (1) (2)				
Fournisseurs et comptes rattachés	45 961	45 961		
Personnel et comptes rattachés	17 332	17 332		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	17 262	17 262		
Impôts sur les bénéfices	12 150	12 150		
Taxe sur la valeur ajoutée	3 383	3 383		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	950	950		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés (2)				
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)	2 500	2 500		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	152 126	113 620	38 506	
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	50 000			
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice	11 268			
(2) Emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques				

Commentaires : néant

Charges à payer

(Article R123-189 du Code de Commerce)

Charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/08/2025	31/08/2024
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		5 400
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	665	2 487
Dettes fiscales et sociales		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	2 500	2 400
Autres dettes		
TOTAL	3 165	10 287

Détail des charges à payer

Charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/08/2025	31/08/2024
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		5 400.00
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		5 400.00
40810000 Fournisseurs factures non parvenues		
Dettes fiscales et sociales	664.66	2 487.00
42820100 PROV PRIMES DE BILAN		1 310.00
43820110 PROV CHARGES SUR PRIME		655.00
44860000 ETAT CHARGES A PAYER	664.66	522.00
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	2 500.00	2 400.00
46860000 Divers charges a payer	2 500.00	2 400.00
TOTAL	3 164.66	10 287.00

Produits et charges constatés d'avance

Produits constatés d'avance	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/08/2025	31/08/2024
Produits : - D'exploitation		
- Financiers		
- Exceptionnels		
TOTAL		

Charges constatées d'avance	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/08/2025	31/08/2024
Charges : - D'exploitation	1 960	7 022
- Financières		
- Exceptionnelles		
TOTAL	1 960	7 022

Commentaires : néant

Composition du capital Social

Postes concernés	Nombre	Valeur Nominale	Montant en Euros
1 - Actions ou parts sociales composant le capital social au début de l'exercice	1 000	1.00000	1 000
2 - Actions ou parts sociales émises pendant l'exercice			
3 - Actions ou parts sociales remboursées pendant l'exercice			
4 - Actions ou parts sociales composant le capital social à la fin de l'exercice (1 + 2 - 3)	1 000	1.00000	1 000

Commentaires : néant